



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AUX PAYS-BAS

**Modèle francophone des Nations unies (MFNU)
sur le thème « Travail et droits des femmes dans un monde mondialisé »
(29 mars 2019, La Haye)**

*Discours prononcé par Florence Lévy,
Première conseillère de l'Ambassade de France aux Pays-Bas*

Monsieur le Proviseur, cher Frank,

Mesdames, messieurs,

Chers élèves,

C'est pour moi un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et un honneur que de pouvoir ouvrir cette année, en l'absence de l'Ambassadeur, cette nouvelle édition d'un exercice passionnant qu'est le Modèle francophone des Nations unies (MFNU). Et cela d'autant plus que vous allez aborder un sujet (« Travail et droits des femmes dans un monde mondialisé ») d'une actualité toujours aussi brûlante et au cœur de toutes les grandes questions mondiales du moment : conflits et insécurité, migrations, changement climatique, pour n'en citer que quelques unes. Car les femmes sont à la fois souvent les premières victimes mais également des clés essentielles dans la recherche de solutions à ces phénomènes.

La diplomatie a bien entendu un rôle central à jouer sur ces questions. Non seulement parce qu'elle travaille à l'évolution des textes, notamment aux Nations unies, et donc du cadre juridique international en la matière – comme vous allez pouvoir avoir la chance de l'expérimenter dans un petit moment à travers la simulation à laquelle vous allez aller participer – mais également parce qu'être diplomate c'est avant tout représenter un Etat, une position, des valeurs, une pensée. Notre diplomatie est ainsi l'image que nous projetons à l'étranger et se doit d'être exemplaire, notamment s'agissant des valeurs que nous défendons telles que l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi la France redouble d'effort depuis un an afin d'aboutir à une véritable « diplomatie féministe », autrement dit, une diplomatie qui s'engage en faveur de :

- la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;
- de l'éducation des filles et des femmes, des garçons et des hommes, partout dans le monde ;
- de l'émancipation économique des femmes à travers le monde, et particulièrement en Afrique.

Il s'agit de développer une diplomatie concrète qui ne se contente pas de beaux discours mais agit et produit des effets pour soutenir l'ensemble des femmes dans le monde. Projet ambitieux qui nécessite bien entendu aussi des moyens.

Le Président de la République française, qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une « grande cause » de son quinquennat, a ainsi créé une enveloppe de 120 millions d'euros afin de porter cet objectif à l'international. Cette enveloppe a été confiée à l'Agence française de développement (AFD), opérateur en charge de la mise en œuvre de la politique de développement de la France, et devra dès cette année, permettre d'aider les mouvements féministes et les ONG, en particulier dans les pays du Sud, à mener partout le combat pour l'égalité, les droits et la dignité des filles et des femmes.

L'objectif est d'atteindre 700 millions d'euros annuels à l'horizon 2022 pour financer des projets ayant pour but principal la réduction des inégalités de genre. En 2018, c'était plus de la moitié des projets financés par l'AFD dans le monde qui intégraient une composante ciblant l'égalité entre les femmes et les hommes ; mais il s'agit désormais de faire encore plus, en phase avec l'agenda 2030 (objectifs du développement durable – ODD) des Nations unies.

La France poursuit ainsi son engagement pour lequel elle a été sacrée, en 2018, championne de l'initiative *She Decides* pour les droits et la santé sexuels et reproductifs des filles et des femmes – initiative lancée par l'ancienne ministre néerlandaise de la Coopération au développement Lilianne Ploumen.

Au-delà de la coopération au développement, la France travaille à renforcer le cadre juridique international en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Le Président de la République souhaite, ainsi, universaliser la convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe. Car de nombreux

Etats ne l'ont malheureusement pas encore ratifiée, y compris parmi les Européens. La France mène donc une campagne active pour élargir au maximum le nombre des Etats parties à cette Convention.

L'éducation étant un aspect crucial de l'émancipation et des droits des filles et des femmes partout dans le monde, la France organisera le 5 juillet prochain à Paris, une conférence sur l'éducation des filles en Afrique, en lien avec l'Alliance Sahel (plate-forme de coopération internationale pour intervenir davantage et mieux au Sahel lancée à l'initiative de la France, l'Allemagne et l'Union Européenne, rejointes par d'autres partenaires européens, et aux côtés de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement).

S'agissant plus spécifiquement de l'émancipation économique des femmes, notamment en Afrique, la France a annoncé la mise en place d'un instrument financier pour l'entrepreneuriat des femmes, favorisant l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes sera également au cœur de la présidence française du G7 cette année avec, notamment, la conclusion d'un partenariat unique : le partenariat de Biarritz. Pour mémoire, le G7 est un forum informel de discussions et de partenariat économique réunissant les sept pays réputés être les plus grandes puissances avancées du monde : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

Le partenariat de Biarritz sera l'aboutissement du travail actuellement mené par les experts du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes du G7, en vue de la création d'un recueil de lois composé des « lois les plus favorables » pour les femmes dans le monde. Ce recueil sera présenté et endossé par les ministres chargés de l'égalité en mai lors d'une réunion à Paris. Les ministres adopteront, à cette occasion, une déclaration dans laquelle ils s'engageront à intégrer, dans les prochaines années, au moins une des lois présentes dans ce recueil. Ce partenariat sera accompagné de la création d'un mécanisme de suivi en coopération avec les organisations internationales compétentes, afin de s'assurer que les engagements pris seront suivis d'effets.

Parallèlement à ces engagements et initiatives, la France accroît ses efforts visant une parité réelle dans les postes de responsabilité de la diplomatie française. Il s'agit là d'exemplarité, mais également d'un gage d'efficacité et de crédibilité dans toutes les actions que j'ai mentionnées. Car comment peut-on

promouvoir l'émancipation et les droits des filles et des femmes dans le monde quand on affiche une diplomatie majoritairement masculine ?

C'est aussi face à ce constat que le nombre de femmes ambassadrices françaises a été doublé au cours des cinq dernières années. La France est désormais représentée à l'étranger par 52 ambassadrices, soit 26% du total des ambassadeurs – ce qui est encore trop peu mais bien mieux que les 11% qu'elles représentaient en 2016. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a également récemment mis en place, en son sein, une cellule d'écoute des victimes de harcèlement sexuel afin de libérer la parole de ces victimes et assurer leur prise en charge.

Le 8 mars dernier, journée internationale des droits des femmes, a été l'occasion pour la France et la diplomatie française de réaffirmer ces engagements. C'est à cette occasion que l'exposition « Femmes diplomates », que vous voyez derrière moi, a été inaugurée au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il s'agit d'une exposition inédite qui représente l'évolution de la parité au Ministère depuis 1930 et le chemin parcouru et qui reste encore à parcourir dans ce domaine. Ce même jour symbolique, le Président de la République a remis pour la première fois le prix Simone-Veil de la République française, récompensant les actions en faveur des droits des femmes dans le monde, à la Camerounaise Aissa Doumara Ngatansou, qui gère une association d'aide aux victimes de viols et de mariages forcés dans son pays.

Au niveau de l'ambassade à La Haye, nous nous efforçons également de porter au mieux nos engagements en matière d'égalité femmes-hommes. L'ambassadeur s'est ainsi joint à l'initiative des « Champions internationaux du genre/International Gender Champions », initialement lancée à Genève (siège du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies), visant à créer un réseau de décideurs/influenceurs internationaux à même de faire évoluer les choses par leurs actions. Cette initiative a depuis fait des petits à New York, Nairobi, Vienne et maintenant La Haye.

Dans ce cadre, nous nous sommes engagés à veiller à la parité dans le recrutement à l'ambassade et à promouvoir activement les questions de parité et de droits des femmes dans toutes nos activités (relations avec les Pays-Bas mais également à la Cour pénale internationale et à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques).

C'est ainsi, par exemple, que la dernière édition du Prix Descartes-Huygens récompensant les chercheurs scientifiques, l'excellence de leurs recherches et leurs contributions à la coopération franco-néerlandaise, a été remis le 5 février dernier à deux femmes exceptionnelles : Mme Katell Lavéant, professeure associée de langue et de culture françaises à l'Université d'Utrecht, et Mme Marine Cotte, chercheuse au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

L'édition 2018 de la Nuit Film & Science, qui s'est déroulée avec succès en septembre dernier à l'*Openbare Bibliotheek van Amsterdam* (OBA), était également placée sous le signe de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'exposition « Infinités plurielles » de la photographe Marie-Hélène Le Ny, présentant 10 portraits de femmes scientifiques travaillant dans des domaines habituellement dominés par les hommes, était également à l'honneur lors de cet évènement.

Voilà quelques exemples de notre engagement en faveur de l'égalité homme/femme. J'espère simplement que les quelques éléments que je viens de partager avec vous sauront stimuler vos échanges et discussions que vous allez maintenant engager au titre du MFNU.

Je vous souhaite une expérience à la fois enrichissante et instructive – que ce soit au plan des connaissances (sur le fonctionnement d'une organisation internationale telle que les Nations Unies, sur les méthodes de négociations, les sujets vitaux qui y sont traités, etc.) mais aussi au plan humain (richesse de la francophonie comme lien au-delà des différentes cultures, importance et défis du multilatéralisme et de la confrontation de divers intérêts).

Je vous souhaite surtout de prendre du plaisir à cet exercice de simulation des Nations-Unies en langue française et de profiter pleinement de cette expérience unique susceptible – qui sait – d'éveiller ou de confirmer des vocations chez certains et certaines d'entre vous. Alors, bon MFNU !

Je vous remercie.